

RAPPORT MORAL PAYS DE FAYENCE SOLIDAIRE ASSEMBLEE GENERALE 1^{er} MARS 2025

Le film de la CAFI (**Coordination d'actions aux frontières**) est projeté le temps de l'installation des participants à l'assemblée générale. *La CAFI a pour but de faire respecter les droits fondamentaux des personnes migrantes aux frontières. Il est piloté par Amnesty International France, La Cimade, Médecins du monde, Médecins sans frontières et le Secours Catholique-Caritas France.*

Il a pour mérite de présenter la situation des migrants aux frontières de notre pays et souvent le non-respect par l'Etat de leurs droits fondamentaux.

Quelques éléments de contexte

Le 9 janvier sur BFM, quelques chiffres sont présentés par Mr Hugues Moutouh le préfet des Alpes-Maritimes, qui annonce 15 000 renvois en Italie pour 2024, contre 38 000 en 2023 (baisse de 68%). Il explique cette baisse par la **baisse des débarquements comptabilisés en Italie** (65 000 en 2024 contre 153 000 en 2023)

Le phénomène migratoire que connaît la France n'est pas comparable à celle que connaît l'Italie. **L'Italie est la porte d'entrée d'une des trois principales voies d'immigration vers l'Europe.** La première est la route occidentale, qui passe par le Sénégal et la Mauritanie, pour éventuellement rejoindre les côtes des Canaries ou du sud de l'Espagne. La deuxième est celle de la Méditerranée centrale, qui passe par l'Afrique centrale jusqu'en Libye et en Tunisie et arrive donc principalement en Italie, notamment par l'île de Lampedusa. Enfin, la voie orientale passe principalement par la Turquie, la Grèce, la Bulgarie, etc.

L'Italie a signé des accords bilatéraux, notamment avec la Libye et la Tunisie, pour les aider à structurer leurs forces de sécurité intérieure et leurs polices aux frontières, en bénéficiant de crédits européens pour l'aide au développement et l'aide à la protection des frontières extérieures de l'espace Schengen.

Dans le même temps, nous avons assisté au déplacement d'une grande partie du flux de la partie Méditerranée centrale vers la partie Méditerranée occidentale, l'Espagne donc. **Le flux global a, en 2024, changé d'itinéraire.**

La France et l'Italie ont dans le même temps renforcé leur coopération dans le domaine migratoire. Il y a eu une période où celle-ci était relativement tendue en raison de visions politiques différentes et de quelques incompréhensions entre les deux pays, à l'instar de l'épisode de l'*Ocean Viking* en 2022 : l'Italie ne souhaitait pas accueillir ce navire dans l'un de ses ports, et la France l'a accueilli à Toulon. Mais depuis quelques mois, la coopération s'est intensifiée notamment après que le 4 octobre 2024, à l'occasion de la réunion des ministres de l'Intérieur du G7, le ministre français de l'Intérieur, Bruno Retailleau, et son homologue italien, Matteo Piantedosi, aient signé une déclaration d'intention réaffirmant leur volonté de coopérer, notamment en matière d'échange de renseignements pour lutter contre les trafics d'êtres humains et les trafics illicites de migrants à la frontière franco-italienne.

Actuellement, un dispositif de sécurisation et de contrôle des frontières est bien en place de part et d'autre de la frontière franco-italienne.

Mais L'Union européenne est épinglee pour sa politique de "dissuasion mortelle" en matière d'immigration et d'asile . Pour l'association Human Rights Watch, qui vient de publier son rapport annuel, le monde a échoué à faire respecter les droits humains en 2024. *Les démocraties libérales ne sont pas toujours des défenseurs fiables des droits humains, que ce soit dans leur pays ou à l'étranger.*" Beaucoup d'États membres sont pointés durement dans le rapport : France, Allemagne, Italie, Espagne, Grèce, Hongrie, Pologne...

L'année 2024 a en effet été marquée par l'entrée en vigueur du [**Pacte sur la migration et l'asile**](#), qui sera pleinement applicable à partir de juin 2026. HRW cible, entre autres, le mécanisme de relocalisation – ou [**délocalisation**](#) – dans un pays tiers des migrants pour soulager un État membre sous pression.

Pour l'association, une telle mesure *"encourage les États membres à renvoyer les personnes vers des pays de transit situés en dehors de l'UE, où elles risquent d'être victimes d'abus ou d'être refoulées en chaîne"*. Le rapport explique que des *"atrocités [sont] commises à grande échelle contre les migrants en Libye"* (détentions arbitraires, torture, travail forcé), que les enfants réfugiés n'ont pas accès aux écoles publiques en Égypte et que des *"expulsions collectives illégales et abusives de centaines de migrants"* sont opérées par la Tunisie aux frontières algériennes et libyennes.

HRW accuse l'UE de s'être *"largement abstenu de dénoncer les violations des droits des migrants dans [ces] pays avec lesquels elle a conclu [des] partenariats"* pour contrôler le flux des migrants. Le tout avec la complicité de [**Frontex**](#), l'Agence européenne de surveillance des frontières, qui est également épinglee dans le rapport. c'est *"avec le soutien des avions de Frontex"* que l'Italie et Malte (pour ne citer que ces deux pays) ont réussi, en coopérant avec les forces libyennes, à intercepter et renvoyer des bateaux de migrants. En d'autres termes, à mettre en place une stratégie de refoulement illégal, car contraire au droit international et à la convention de Genève relative au statut des réfugiés.

Par ailleurs les acteurs locaux comme France terre d'asile expriment leur vive inquiétude face à l'adoption par le Parlement de la loi de finances 2025 avalisant la proposition du gouvernement de supprimer 6 500 places d'hébergement pour les demandeurs d'asile. Cette décision, qui risque de conduire 6 500 demandeurs d'asile au sans-abrisme alors que 40 000 à 70 000 personnes en demande d'asile n'ont toujours pas accès à un hébergement adapté en France.

Il existe de nombreuses informations erronées sur les personnes migrantes, colportées à des fins politiques pour susciter de la peur. Nous ne devons pas nous laisser induire en erreur. Les personnes qui méritent une protection devraient se voir offrir cette option. C'est la seule chose humaine à faire.

L'humanité, c'est ce qui guide, dans ce contexte, l'action de l'association « Pays de Fayence Solidaire » :

Ses objectifs définis dans ses statuts sont :

de Porter assistance dans le respect de la légalité, à toute personne en difficulté, française ou étrangère, en ce qui concerne : nourriture, vêtement, santé, hébergement, mobilité, activités culturelles et éducatives, et tout ce qui nécessite une vie décente. Et d'Interpeler nos élus et les pouvoirs publics et alerter l'opinion publique sur la nécessité éventuelle d'améliorer les lois et règlements concernant ces personnes et faire des propositions.

Ainsi depuis 2016, plus de 8 ans, notre attention et notre action se sont focalisées sur **l'aide aux migrants bloqués derrière la frontière franco-italienne à Vintimille** : 14 maraudes ont été effectuées au cours de l'année 2024 au cours desquelles nourriture, produits d'hygiène, vêtements, des chaussures, sont distribués et quelques soins dispensés, dans un contexte de diminution du nombre de réfugiés. Par ailleurs nous poursuivons **l'aide à l'Ukraine** par la collecte et l'acheminement de vêtements chauds, de matériel médical et de médicaments.

Bernard reviendra précisément sur l'aide apportée dans sa présentation exhaustive du rapport d'activités 2024.

Et nous avons aidé en 2024 les réfugiés qui ont passé la frontière, arrivés en France, en soutenant financièrement quelques **actions ciblées de trois associations** avec qui nous avons construit un partenariat que nous espérons rendre pérenne : Habitat citoyenneté et Cent pour un à Nice, et l'association Migrants Var Est à Draguignan.

C'est grâce à vos dons que nous pouvons financer ses actions, mais pas que...

En effet l'association organise chaque année des **événements** (concerts, lectures théâtralisées, débats autour de films...) qui contribuent à l'action culturelle du **canton** et permettent eux aussi des rentrées d'argent.

Et pour la première fois en 2024, la communauté de communes du pays de Fayence et l'Etat, au titre du fonds de développement de la vie associative nous ont apporté des **subventions respectivement de 1000 euros et 2880 euros**, une reconnaissance des actions menées, que nous espérons voir se pérenniser. Gérard détaillera tout cela dans la présentation du rapport financier.

L'association Pays de Fayence Solidaire n'agit pas seule :

Sur le canton elle a tissé des partenariats solides avec d'autres associations, certaines sont représentées aujourd'hui.

A Vintimille, 365 soirs par an, ainsi que tous les dimanches midis, 35 équipes d'associations de divers horizons prennent en charge une « maraude », distribution de repas Via Tenda à Vintimille. Depuis 2020 les différentes équipes s'inscrivent sur un calendrier géré par 2 à 3 bénévoles.

Tous les soirs un peu d'humanité, des orientations vers d'autres associations pour un soutien juridique ou de santé sont échangées.

A l'initiative de Pays de Fayence Solidaire, Dimanche 19 janvier, une trentaine de ces équipes d'origine géographique (côté italien : Imperia, San Remo, Ventimiglia, et côté français : la vallée de la Roya, Menton, Nice, St-Jeannet, et enfin Fayence,

Salernes et Tourves dans le Var !) et d'orientations politiques, religieuses (paroisses et associations catholiques et protestantes) et sociales tout à fait diverses, se sont rencontrées pendant une demie journée : pour simplement se rencontrer, échanger sur leurs pratiques, leurs visions, leurs questionnements, faire ensemble un état des lieux de 10 ans de fermeture de la frontière et de l'évolution politique sensible à Vintimille et à la frontière, ainsi que de l'évolution de la population en migration bloquée à Vintimille. Shara et Michel ici présents animaient cette rencontre.

Ainsi, si le collectif Kesha Niya Kitchen qui servait alors les repas à l'été 2017 en comptait dans les 900 tous les soirs, depuis des mois cela varie plus ou moins entre 60, 70, 80 dont une vingtaine sont devenus des SDF « résidant » à Vintimille. Pour autant, ces « résidents », abandonnés à une situation sanitaire et psychologique très dégradée, sont bien eux aussi les produits dramatiques de la fermeture de la frontière.

L'engagement est pris de se revoir pour développer cette force que nous donne notre diversité dans des projets communs, et lui donner toujours plus de réalité concrète.

Je reprendrai à notre compte, pour conclure, les éléments du communiqué de presse collectif : Nous, solidaires d'ici et d'ailleurs par-delà toute frontière, sommes et serons là, non comme une main tendue surplombante, mais dans un mouvement d'échange horizontal pour une dignité humaine partagée, en refusant dans nos actes ces politiques de non-accueil deshumanisantes.